

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

Washington, D.C.  
le 10 février 1993

Note numéro 24

Monsieur,

J'ai l'honneur de me reporter à l'Échange de Notes constituant un Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relativement à l'essai et à l'évaluation en territoire canadien de systèmes d'armes américains, en date du 10 février 1983, ainsi qu'au Protocole d'entente conclu entre les ministères de la Défense des deux pays pour lui donner effet.

Comme suite à d'autres discussions, j'ai l'honneur de proposer un nouvel Accord renfermant, entre autres, un élément de réciprocité afin de permettre l'essai et l'évaluation en territoire américain d'armes, de systèmes d'armes et d'autre matériel de défense des Forces canadiennes. Il est en outre convenu que :

1. Les formalités de mise en oeuvre du présent Accord, tout comme les responsabilités respectives de chaque ministère, sont exposées dans le nouveau Protocole d'entente relatif au Programme canado-américain d'essai et d'évaluation ainsi que dans des arrangements relatifs à chaque projet. Ce Protocole d'entente sera signé par le Sous-ministre adjoint (Matériels) du Canada et le Sous-secrétaire à la Défense, Acquisitions, des États-Unis d'Amérique.
2. Les activités entreprises en vertu du présent Accord s'inscrivent dans le cadre d'un programme appelé "Programme canado-américain (CANAM) d'essai et d'évaluation". Toute activité menée dans le cadre de ce Programme est désignée sous le nom de "projet d'essai et d'évaluation (E&E)". Des arrangements prévoyant les modalités d'exécution de chaque projet E&E canado-américain seront négociés par les représentants désignés du ministère de la Défense nationale (MDN) du Canada d'une part et du Département de la Défense (DD) des États-Unis d'autre part.

L'honorable Warren M. Christopher  
Secrétaire d'État  
Département d'État  
Washington, D.C.